



l'avant-midi, les participant-e-s ont assisté aux exposés des divers intervenant-e-s : Kim Cooper, coordonnatrice, Nova Scotia League for Equal Opportunities; Angela Bowie, vice-présidente exécutive, Dalhousie's Students' Union (Student Accessibility Fund); Joel Miller, Saint Mary's University Students' Association, représentant des étudiant-e-s handicapé-e-s; Stephen Noel, représentant au développement de l'emploi, Student Employment Centre, Saint Mary's University; et Steve Estey, consultant au projet de NEADS. Les intervenant-e-s de l'après-midi étaient : Chris Gaulin et Michael Sanford du projet CampusNET de NEADS; Maryon Urquhart, directrice des relations avec la clientèle, Avantage sans limites/Avantage Carrière; Andy Cox, coordonnateur à l'emploi, The Work Bridge; Stephen McDonnell, agent de recrutement, personnes handicapées, BMO, Banque de Montréal.

La présentation des groupes de discussion a offert de précieux renseignements aux étudiant-e-s sur les moyens d'être un leader efficace dans leur école et d'utiliser les compétences acquises par le leadership étudiant pour réussir dans le monde du travail.

Le Forum de Halifax comptait également des kiosques d'information du programme Avantage sans limites/Avantage Carrière et de la Banque de Montréal. Le compte rendu sur le Forum sur le leadership étudiant de NEADS à Halifax a été préparé par les consultants d'InfoLink, conjointement avec notre équipe du projet. Il est disponible sur le site Web de l'Association www.neads.ca.

NEADS désire remercier les conférencier-ière-s et participant-e-s qui ont contribué au franc succès du forum de Halifax.

Informatique, succès scolaire et étudiant-e-s handicapé-e-s sur le campus : une mise à jour du réseau de recherche Adaptech

Par Maria Barile, Jennison V. Asuncion, Catherine S. Fichten
Réseau de recherche Adaptech, collège Dawson, Montréal

En ce début d'année, le Réseau de recherche Adaptech voulait faire savoir aux membres de NEADS ce que nous avons fait et dans quelle direction se sont dirigées nos recherches. Tout d'abord, nous vous présentons une mise à jour de notre recherche continue sur l'utilisation de la technologie informatique par les étudiant-e-s handicapé-e-s des universités et collèges canadiens. Nous avons entrepris cette année une toute nouvelle étude fascinante. Ensuite, nous vous présentons les conclusions d'une étude que nous avons effectuée sur la réussite académique et les étudiant-e-s handicapé-e-s.

Les technologies de l'information et de l'informatique ont changé la façon dont les institutions postsecondaires canadiennes offrent leurs programmes d'études et la façon d'apprendre des étudiant-e-s. Les étudiant-e-s bénéficient aujourd'hui d'un éventail de nouveaux outils, tel le courriel. De nos jours, les étudiant-e-s peuvent envoyer leurs travaux par courriel à leur professeur à la dernière minute, ce qui n'était pas possible il y a 20 ans. L'inscription en ligne et la recherche bibliographique sont d'autres exemples de changements technologiques.

Les étudiant-e-s handicapé-e-s et les fournisseurs de services sur le campus tentent de faire en sorte que les questions d'accessibilité soient intégrées dans les politiques des institutions scolaires, afin d'économiser temps, argent et frustrations. Les universités et collèges canadiens ont-ils compris cette réalité? A-t-elle été intégrée par les campus technologiquement avancés, qui offrent des services pédagogiques électroniques, des services d'inscription ainsi que diverses activités d'apprentissage par Internet? Est-ce que les étudiant-e-s handicapé-e-s ont le même accès aux technologies de l'information et de l'informatique sur le campus? Les universités et collèges du pays adoptent-ils des mesures proactives pour assurer cet accès? Comment?

Depuis les sept dernières années, le Réseau de recherche Adaptech (www.adaptech.org), en partenariat avec NEADS, a mené plusieurs études sur l'accessibilité des technologies de l'information pour les étudiant-e-s du postsecondaires qui sont handicapé-e-s de diverses façons. Ces études ont été menées auprès des étudiant-e-s ainsi que des fournisseurs de services sur le campus.

L'une de nos études a démontré que les étudiant-e-s handicapé-e-s sont de grands utilisateurs de l'informatique. Près de la moitié des étudiant-e-s handicapé-e-s ayant participé à l'étude (725) nécessitent des adaptations pour utiliser un ordinateur de façon efficace, que ce soit une loupe d'écran, des sous-titres, un logiciel de Reconnaissance de la voix - Dictée ou une souris modifiée. Cependant, seulement la moitié des personnes nécessitant une adaptation quelconque en utilisent.

Pourquoi les étudiant-e-s qui ont besoin de technologies d'adaptation ne les utilisent pas? Le coût est la principale raison donnée par les étudiant-e-s et les fournisseurs de services lorsque l'équipement en question n'est pas offert sur le campus. Une autre raison donnée est le manque d'information sur les produits existants, les fournisseurs qui les offrent et les programmes de subvention qui peuvent aider les étudiant-e-s et les institutions à défrayer les coûts de ces produits adaptatifs.

Suite à ces résultats, nous avons compilé une liste d'équipement et de logiciels d'adaptation (en français et en anglais) gratuits ou gratuites ou peu coûteuses qui pourraient s'avérer utiles. Certains sont des produits de démonstration et d'autres sont entièrement fonctionnels. Nous ne voulons suggérer d'aucune façon que ces produits devraient remplacer l'équipement et les logiciels d'adaptation de meilleur qualité. Cependant, cette liste de suggestions est un bon point de départ pour tester des solutions à court terme ou pour expérimenter diverses technologies d'adaptation. Notre liste peut être téléchargée à partir de notre site Web (anglais : <http://adaptech.dawsoncollege.qc.ca/download.htm> et français : <http://adaptech.dawsoncollege.qc.ca/downloadf.htm>). Si vous avez d'autres produits à nous suggérer, communiquez avec nous (catherine.fichten@mcgill.ca). Nous sommes constamment à la recherche de produits efficaces et les recommandations des étudiant-e-s sont notre meilleure source pour des technologies gratuites ou bon marché. Un grand merci à Chris Gaulin, l'architecte du site Web de NEADS, qui continue à tester et à mettre à jour notre liste de logiciels.

En matière de technologie informatique, nos études ont aussi identifié des problèmes sur le campus. Par exemple, plusieurs formes d'apprentissages électroniques tels les cédéroms, les logiciels mathématiques et les sites Web utilisés par les départements sont souvent inaccessibles. Les professeurs sont souvent mal informés au sujet des besoins informatiques des étudiant-e-s handicapé-e-s. Plusieurs laboratoires informatiques d'usage général ne sont pas équipés de technologies d'adaptation. Afin de mieux comprendre la situation, les forces existantes et les points à améliorer, nous étudions

présentement l'accessibilité de divers aspects de l'apprentissage électronique sur les campus canadiens. Ce projet de recherche d'Adaptech sera pleinement déployé au début de 2004.

Recherche sur les résultats scolaires : Des notes excellentes pour les étudiant-e-s handicapé-e-s

Le Réseau de recherche Adaptech a récemment tourné son attention vers un nouveau domaine. Nous avons étudié le rendement scolaire des étudiant-e-s handicapé-e-s du collège Dawson, notre port d'attache. Notre recherche s'est étendue sur une période de 12 ans, de 1990 à 2002. Nous nous sommes posé les questions suivantes : les étudiant-e-s handicapé-e-s terminent-ils/elles leurs études au même rythme que leurs collègues non handicapé-e-s? Comment sont leurs notes? Quels facteurs facilitent leur réussite? Pour répondre à ses questions, nous avons examiné les quatre données académiques suivantes : (1) le taux d'obtention de diplôme, (2) la moyenne des notes du premier trimestre, (3) le taux de complétion des cours (pourcentage de réussite et d'échec) et (4) le taux de réussite (pourcentage d'étudiant-e-s ayant complété tous les cours de leur premier trimestre).

Le collège Dawson est situé dans le centre-ville de Montréal et compte une population d'environ 7 500 étudiant-e-s à temps plein. Le collège offre deux programmes d'études : un programme technique de trois ans (techniques infirmière, de radio-oncologie, de design industriel, etc.) et un programme préuniversitaire de deux ans (sciences sociales, arts et lettres, littérature et sciences).

Les relevés de notes de 653 étudiant-e-s inscrits au bureau des Services pour les étudiant-e-s handicapé-e-s du collège Dawson ont été comparés aux relevés des 41 357 étudiant-e-s qui ne sont pas inscrits à ce service (leurs collègues non handicapé-e-s). Dans l'échantillon des étudiant-e-s inscrits pour recevoir des services pour personnes handicapées, 53 % ont un trouble d'apprentissage (dyslexie ou autre) et (ou) sont atteints d'hyperactivité avec déficit de l'attention (ADD/ADHD). Les 47 % qui restent ont des handicaps visuels, auditifs, moteurs, médicaux, psychiatriques ou de la parole.

Les résultats démontrent que les deux groupes obtiennent leur diplôme dans les mêmes proportions. Dans les programmes préuniversitaires, 55,0 % des étudiant-e-s handicapé-e-s qui ont débuté leurs études entre 1990 et 1998 ont reçu (ou sont admissibles pour recevoir) leur diplôme, contre 54,5 % de leurs collègues non handicapé-e-s inscrits pendant la même période. Dans les programmes techniques, 53,2 % des étudiant-e-s handicapé-e-s qui ont commencé leur formation entre 1990 et





1997 ont reçu (ou sont admissibles pour recevoir) leur diplôme, contre 51,7 % de leurs collègues non handicapé-e-s inscrits pendant la même période. Ces différences ne sont pas statistiquement significatives. La différence qui a été soulignée entre les groupes est reliée au temps nécessaire pour obtenir un diplôme : entre 1990 et 1998, les étudiant-e-s handicapé-e-s ont en moyenne nécessité une session de plus que leurs collègues non handicapé-e-s pour obtenir leur diplôme.

La situation est similaire avec les autres facteurs étudiés : les différences ne sont pas significatives. Par exemple, les étudiant-e-s handicapé-e-s obtiennent une note moyenne de 66,3 % pendant le premier trimestre, comparé à une moyenne de 65,9 % pour les étudiant-e-s non handicapé-e-s. Le taux de complétion des cours du premier trimestre (pourcentage de cours réussis) pour les étudiant-e-s handicapé-e-s est de 81,2 %, contre 80,5 % pour les étudiant-e-s non handicapé-e-s. Finalement, le taux de réussite des cours du premier trimestre est de 49,2 % pour les étudiant-e-s handicapé-e-s comparé à 49,4 % pour les étudiant-e-s non handicapé-e-s. En général, les notes des étudiant-e-s ayant des troubles d'apprentissage et (ou) qui sont atteints d'hyperactivité avec déficit de l'attention sont plus basses que les notes de l'ensemble du groupe des étudiant-e-s handicapé-e-s. Cependant, leur rendement global n'est pas statistiquement différent du rendement des étudiant-e-s non handicapé-e-s.

Pour obtenir plus de détails au sujet des résultats de cette étude, consultez le rapport complet par Jorgensen et al. (2003) sur notre site Web, en format Adobe Acrobat (http://adapttech.dawsoncollege.qc.ca/pubs/PAREA_2k3.pdf) et Word (http://adapttech.dawsoncollege.qc.ca/pubs/PAREA_2k3.doc).

Que nous révèlent ces nombres? En moyenne, les étudiant-e-s handicapé-e-s obtiennent leur diplôme dans les mêmes proportions que les étudiant-e-s non handicapé-e-s. En termes académiques, leurs notes sont égales à celles des étudiant-e-s non handicapé-e-s. Les personnes handicapées peuvent-elles réussir au collège? Les données du collège Dawson sont un « Oui! » formel.

Pourquoi une convention des Nations Unies (ONU)?

Par Steven Estey

L'Organisation mondiale de la santé considère qu'au moins 10 % de la population mondiale, soit 600 millions de personnes, sont affectés par un handicap quelconque. Les personnes handicapées doivent affronter plusieurs contraintes qui font obstacles à leur pleine participation à la société. Ces obstacles les rendent plus vulnérables à la discrimination, aux abus et à la pauvreté. Afin de mettre un terme à l'exclusion et à la pauvreté qui sont à la base de si nombreuses violations des droits de la personne, il nous faut reconnaître les droits des personnes handicapées en éliminant ces obstacles à l'égalité.

Cette exclusion prend différentes formes et se manifeste à divers degrés dans le monde. Des cas d'abus, de violence, de pauvreté et d'autres violations des droits de la personne ont été observés et bien documentés partout dans le monde.

Au Canada

Ici même au Canada, nous pouvons énumérer plusieurs violations du droit le plus élémentaire; le droit de vivre. Le Conseil des Canadiens avec Déficiences (CCD) a publié un document en 2001 qui décrit des exemples sans ambages :

« En novembre 1996, Danielle Blais a noyé son fils autiste de 6 ans, Charles. Le 8 novembre 1996, la Gazette de Montréal annonçait que Mme Blais était accusée de meurtre. Le 2 juillet 1997, Mme Blais a été condamnée à 23 mois avec sursis pour homicide involontaire. Elle n'a pas fait de prison. Une partie de sa sentence devait être purgée dans une maison de transition de Montréal.

Ce cas a été précédé par le décès de Katie Lynn Baker, en Colombie-Britannique, qui est morte de faim. ... Malgré le fait que l'enquête du coroner ait conclu que la mort de Katie Lynn était un homicide, aucune accusation n'a été portée dans ce dossier. »

Lorsque de tels cas surviennent, les discussions portent souvent sur les services qui sont offerts aux familles. Pendant l'affaire Blais, le président du comité des droits de la personne du CCD Jim Derksen a déclaré : « La question du manque de services pour les personnes handicapées est toujours problématique pour ceux et celles qui sont en vie. Cependant, nous devons être vigilants lorsque cette question est reliée au meurtre de personnes handicapées, tels que les affaires Latimer, Wilkieson, Blais ou Baker. Nous ne devons pas permettre de justifier le meurtre d'une personne en raison d'un manque de services, d'aucune façon que ce soit. »